



# GRANDIR DIGNEMENT

ASSOCIATION LOI DE 1901 | NON-PROFIT ORGANIZATION

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale en date du 17/03/2017

Le 17 mars 2017, à Nancy, les membres de l'association Grandir Dignement se sont réunis au GEC en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président . Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal. L'Assemblée était présidée par M. Jean Marie Muller, président de l'association et Mme Hélène Muller, Directrice. Il était assisté d'un secrétaire de séance, M Marie-Claude Mallick, secrétaire de l'association.

### L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- *Présentation de l'association*
- *Rapport d'activité*
- *Présentation des Etats financiers*
- *Cotisation annuelle*
- *Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration*
- *Questions diverses*

### Rapport d'activités

La Directrice a présenté les activités relatives à l'International (Madagascar et Niger) ;

La Responsable Nationale France et son équipe ont présenté les activités relatives à la France ;

Un power-point et une présentation vidéo ont complété la présentation orale.

L'Assemblée Générale approuve le rapport d'activités à *l'unanimité*.

### Rapport financier

En l'absence du Directeur Administratif et Financier, il a été fait lecture du rapport financier et d'une note explicative préparée préalablement.

Il est à noter que les états financiers 2015 ont été audités et approuvés par le cabinet XXX

L'Assemblée Générale approuve le rapport financier à *l'unanimité*.

### Cotisation annuelle

Après échanges et délibération, la cotisation reste fixée à 20 euros par an.



# GRANDIR DIGNEMENT

ASSOCIATION LOI DE 1901 | NON-PROFIT ORGANIZATION

## Elections

Les élections au conseil d'administration ont donné les résultats suivants.

Inscrits :34

Votants : 33

Elus titulaires

- Gilles MANGINOI 33 voix
- J.Marie MULLER 32 voix
- JJ HAUCK 32 voix
- Elisa RIEU 30 voix
- M.Claire SCHMITT 26 voix
- Pierre Etienne GIRAUDIERRE 25 voix
- Didier RANCE 24 voix
- Odile MANGINOI 14 voix

Suppléants :

- Saharianne EL HAROUE 13 voix
- Mathilde MILLET 11 voix
- Adeline BREILEIN 8 voix

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h20.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le secrétaire de séance.

A Nancy, le 12 avril 2017

